

Réf: Dossier N° 301831

## Avis de constitution

### « INTEGRA PARTICIPATIONS »

**BINGERVILLE QUATIER AKANJE II LOT 1603 ILOT 187, Lot 1603, Ilot**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14 Mars 2024 reçus par Me TOHOURI EPOUSE DIAHORE WAZI ANGELINE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 18 Mars 2024, il a été constitué une SAS U aux caractéristiques suivantes :**

**SOCIETE « INTEGRA PARTICIPATIONS »**

- LA PRISE DE PARTICIPATION, LA DETENTION ET LA GESTION DE TITRES;
- LA GESTION D'ACTIFS;
- LE RACHAT DE CREANCES;
- TOUTES AUTRES PRESTATIONS, CONSEILS, ETUDES AU PROFIT DES SOCIETES QUELLES SOIT ADMINISTRATIVES, COMPTABLES , TECHNIQUES, COMMERCIALES, FINANCIERES OU AUTRES;
- L'ACHAT, LA VENTE, LA PRISE A BAIL OU EN LOCATION GERANCE DE TOUS BIENS MEUBLES OU IMMEUBLES;
- LA PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL SOCIAL DE TOUTES SOCIETES EXISTANTES OU NOUVELLES ET LA GESTION DE CES PARTICIPATIONS;
- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES;
- LE LOBBYING ET LA MISE EN RELATION.
- ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, INFORMATIQUES, MOBILIERES ET IMMOBLIERES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET CI-DESSUS OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES, DE NATURE A FAVORISER SA REALISATION, SON DEVELOPPEMENT OU SON EXTENSION.
- ELLE POURRA ENTRE AUTRES GERER TOUTES ENTREPRISES ET SOCIETES DANS LESQUELLES ELLE AURAIT DES INTERETS, PRETER OU EMPRUNTER DES FONDS EN VUE DE LA CONCLUSION DE TOUTES AFFAIRES, DONNER ET RECEVOIR TOUTES GARANTIES, S'INTERESSER PAR VOIE D'ASSOCIATION, D'APPORTS , DE FUSION, DE SOUSCRIPTION OU DE TOUTES AUTRES

**2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000)**

chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

BINGERVILLE QUATIER AKANJE II LOT 1603 ILOT 187, Lot 1603, Ilot  
M AMAKON YAPI HENRI JOEL (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2024-B17-00033 du 29/04/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°24679/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

